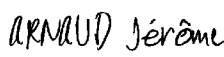
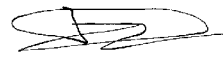


A.D.C. PEINTURE
Société à responsabilité limitée
au capital de 200 000 euros
Siège social : ZA du Bourg Batard
LA TARDIERE
85120 TERVAL
493 561 757 RCS La Roche sur Yon

Bilan Actif-Passif au 31/12/23
Exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Certifié conforme
La gérance

DocuSigned by:

4D47DAB0F45F48B...

DocuSigned by:

9E2CBB61CFE94CE...

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										SARL A.D.C. PEINTURE										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*										12	
Adresse de l'entreprise										ZA du Bourg Batard 85120 TERVAL										Durée de l'exercice précédent*										12	
Numéro SIRET*										49356175700029										Néant										☐ *	
																				Exercice N clos le, 31/12/2023											
										Brut 1										Amortissements, provisions 2										Net 3	
Capital souscrit non appelé										(I)										AA											
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB										AC											
		Frais de développement *								CX										CQ											
		Concessions, brevets et droits similaires								AF										AG										5 660 1 404	
		Fonds commercial (1)								AH										AI										3 000 3 000	
		Autres immobilisations incorporelles								AJ										AK											
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles								AL										AM											
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN										AO										30 336 23 517 6 819	
		Constructions								AP										AQ											
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR										AS										95 870 87 854 8 016	
		Autres immobilisations corporelles								AT										AU										132 964 105 745 27 219	
		Immobilisations en cours								AV										AW											
		Avances et acomptes								AX										AY											
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS										CT											
		Autres participations								CU										CV										30 000 30 000	
		Créances rattachées à des participations								BB										BC											
		Autres titres immobilisés								BD										BE											
		Prêts								BF										BG											
		Autres immobilisations financières*								BH										BI										3 500 3 500	
TOTAL (II)										BJ										BK										302 736 222 776 79 960	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL										BM										21 979 21 979	
		En cours de production de biens								BN										BO										28 045 28 045	
		En cours de production de services								BP										BQ											
		Produits intermédiaires et finis								BR										BS											
		Marchandises								BT										BU										5 779 5 779	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes								BV										BW											
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX										BY										1 777 276 569	
		Autres créances (3)								BZ										CA										108 036 108 036	
		Capital souscrit et appelé, non versé								CB										CC											
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD										CE										100 000 100 000	
Disponibilités								CF										CG										355 135 355 135			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*								CH										CI												
	TOTAL (III)								CJ										CK										1 777 895 545		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)								CW																						
	Primes de remboursement des obligations (V)								CM																						
	Ecart de conversion actif* (VI)								CN																						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)								CO										1 200 060										1A 224 554 975 506		
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										(3) Part à plus d'un an										CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :						Stocks :						Créances :																	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			SARL A.D.C. PEINTURE		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :200 000.....)			DA	200 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	20 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	400 551	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	162 483	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
TOTAL (I)			DL	783 035		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	55 912	
	Dettes fiscales et sociales			DY	110 692	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	25 865	
TOTAL (IV)			EC	192 470		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	975 506		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	192 470
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A.D.C. PEINTURE
Société à responsabilité limitée
au capital de 200 000 euros
Siège social : ZA du Bourg Batard
LA TARDIERE
85120 TERVAL
493 561 757 RCS La Roche sur Yon

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 162 483,32 euros de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice	162 483,32 euros
------------------------	------------------

Affectations aux réserves :

Au compte « Autres réserves »	62 483,32 euros
-------------------------------	-----------------

Dividendes :

A titre de dividendes	100 000,00 euros
-----------------------	------------------

Soit 50 euros par part

Totaux	162 483,32 euros	162 483,32 euros
---------------	-------------------------	-------------------------

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué ce jour.

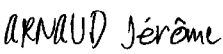
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

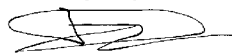
Exercices clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
AGOA 31/12/23	/	/	100 000 €
Distribution except. du 09/12/22	/	/	100 000 €
AGOA 31/12/21	/	/	60 000 €
AGOA 31/12/20	/	/	60 000 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24/06/24.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

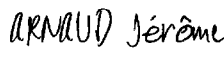
DocuSigned by:

4D47DAB0F45F48B...

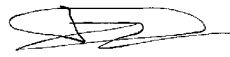
DocuSigned by:

9E2CBB61CFE94CE...

A.D.C. PEINTURE
Société à responsabilité limitée
au capital de 200 000 euros
Siège social : ZA du Bourg Batard
LA TARDIERE
85120 TERVAL
493 561 757 RCS La Roche sur Yon

Annexes au 31/12/23
Exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Certifié conforme
La gérance

DocuSigned by:

4D47DAB0F45F48B...

DocuSigned by:

9E2CBB61CFE94CE...

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SARL A.D.C.PEINTURE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 975 506 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 162 483 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

■ Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 000			3 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 065			7 065
Immobilisations incorporelles	10 065			10 065
- Terrains	30 337			30 337
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	92 943	2 927		95 871
- Instal.générales, agencements aménagements divers	21 043	360		21 403
- Matériel de transport	66 108	12 673	5 992	72 789
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 346	1 427		38 773
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	247 777	17 387	5 992	259 172
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	30 000			30 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 500			3 500
Immobilisations financières	33 500			33 500
ACTIF IMMOBILISE	291 342	17 387	5 992	302 737

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		17 387		17 387
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		17 387		17 387
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		5 992		5 992
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		5 992		5 992

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	3 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	3 000

Dans le cadre de la première application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, les dispositions de première application pour le fonds commercial inscrit au bilan au 1er janvier 2016 sont les suivantes :

Le fonds commercial figure à l'actif pour un montant de 3 000 €

Au regard des critères inhérents à l'utilisation par l'entreprise du fonds commercial, il n'est pas retenu de caractère limité de sa durée d'utilisation.

Le fonds commercial n'est pas amorti.

Le fonds commercial correspond à l'activité de Travaux de peinture

Compte tenu de l'indice de perte de valeur, le test de dépréciation qui a été effectué afin de comparer la

Notes sur le bilan

valeur nette comptable de l'actif à la valeur actuelle n'a pas entrainé de provision pour dépréciation.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL ADC PEINTURE MOUILLE GILLES 85120 TERVAL	10 000	295 789	100,00	60 937
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
ADC RONDEAU 85500 MESNARD-LA-BAROTIERE	30 000	127 160	50,00	30 350

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	25 000	25 000			60 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	5 000	5 000			10 000
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 786	874		5 660
Immobilisations incorporelles	4 786	874		5 660
- Terrains	20 483	3 034		23 517
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	82 299	5 555		87 854
- Instal.générales, agencements aménagements divers	11 083	1 329		12 412
- Matériel de transport	66 108	1 329	5 992	61 445
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 592	5 296		31 889
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	206 566	16 542	5 992	217 117
ACTIF IMMOBILISE	211 352	17 416	5 992	222 777

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 389 884 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 500		3 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	278 348	278 348	
Autres	108 036	108 036	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	389 884	386 384	3 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000,00 euros décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 192 471 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 913	55 913		
Dettes fiscales et sociales	110 693	110 693		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	25 865	25 865		
Total	192 471	192 471		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	2 216
Personnel charges à payer	12 000
Organ.sociaux charges à payer	2 255
Etat charges à payer	434
Total	16 905

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	25 865		
Total	25 865		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										SARL A.D.C. PEINTURE										Néant		☐ *									
CADRE A			IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice			Augmentations																			
									1			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				2			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste												
INCORP.			Frais d'établissement et de développement						TOTAL I			CZ			D8				D9												
			Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II			KD			10 065				KE			KF									
CORPORELLES			Terrains						KG			30 336				KH			KI												
			Constructions		Sur sol propre		Dont Composants		L9						KJ						KK		KL								
					Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1						KM						KN		KO								
					Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants		M2						KP						KQ		KR						
			Autres immobilisations corporelles		Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants		M3						KS		92 943				KT		KU			2 927			
					Installations générales, agencements, aménagements divers *												KV		21 042				KW		KX			360			
					Matériel de transport *												KY		66 108				KZ		LA			12 672			
					Matériel de bureau et mobilier informatique												LB		37 346				LC		LD			1 426			
					Emballages récupérables et divers *												LE						LF		LG						
			Immobilisations corporelles en cours						LH							LI			LJ												
			Avances et acomptes						LK							LL			LM												
			TOTAL III						LN			247 776				LO			LP			17 386									
			FINANCIERES			Participations évaluées par mise en équivalence						8G							8M			8T									
						Autres participations						8U			30 000				8V			8W									
						Autres titres immobilisés						1P							1R			1S									
Prêts et autres immobilisations financières						1T			3 500				1U			1V															
TOTAL IV						LQ			33 500				LR			LS															
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG			291 341				ØH			ØJ			17 386												
CADRE B			IMMOBILISATIONS			Diminutions						Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence																
															Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice																
INCORP.			Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			IN			1			CØ			DØ			D7										
			Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II			IO						LV			LW			10 065			IX							
CORPORELLES			Terrains			IP						LX			LY			30 336			LZ										
			Constructions		Sur sol propre		IQ					MA					MB					MC									
					Sur sol d'autrui		IR					MD					ME					MF									
					Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS					MG					MH					MI							
			Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT						MJ					MK		95 870			ML									
			Autres immobilisations corporelles		Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU					MM					MN		21 402			MO									
					Matériel de transport		IV					MP		5 991			MQ		72 789			MR									
					Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW					MS					MT		38 772			MU									
					Emballages récupérables et divers *		IX					MV					MW					MX									
			Immobilisations corporelles en cours			MY						MZ					NA					NB									
			Avances et acomptes			NC						ND					NE					NF									
			TOTAL III			IY						NG		5 991			NH		259 171			NI									
FINANCIERES			Participations évaluées par mise en équivalence			IZ						ØU					M7		ØW												
			Autres participations			IØ						ØX					ØY		30 000			ØZ									
			Autres titres immobilisés			I1						2B					2C					2D									
			Prêts et autres immobilisations financières			I2						2E					2F		3 500			2G									
			TOTAL IV			I3						NJ					NK		33 500			2H									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4						ØK		5 991			ØL		302 736			ØM												

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A.D.C. PEINTURE												Néant ☐ *							
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement			CY				EL				EM				EN				
Fonds commercial			RE				RF				RI				RJ				
Autres immobilisations incorporelles			PE	4 786			PF	874			PG				PH	5 660			
TOTAL I			RK	4 786			RM	874			RN				RO	5 660			
Terrains			PI	20 483			PJ	3 033			PK				PL	23 517			
Constructions	Sur sol propre		PM				PN				PO				PQ				
	Sur sol d'autrui		PR				PS				PT				PU				
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV				PW				PX				PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	82 299			QA	5 554			QB				QC	87 854			
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	11 082			QE	1 328			QF				QG	12 411			
	Matériel de transport		QH	66 108			QI	1 328			QJ	5 991			QK	61 445			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	26 592			QM	5 296			QN				QO	31 888			
	Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS				QT				
TOTAL II			QU	206 565			QV	16 542			QW	5 991			QX	217 116			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	211 352			ØP	17 416			ØQ	5 991			ØR	222 776			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6					
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV					
Autres immob. incor- porelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD					
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6					
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4					
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7					
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3					
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1					
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8					
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL						NM						NO					
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ					
CADRE C																			
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*						Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8			
Primes de remboursement des obligations												SP				SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A.D.C. PEINTURE								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	2 894	6U		6V	1 116	6W	1 777
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	2 894	TY		TZ	1 116	UA	1 777
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	2 894	UB		UC	1 116	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF	1 116			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.D.C. PEINTURE										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL			UM			UN		
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT	3 500		UV			UW	3 500	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	2 133		2 133					
	Autres créances clients				UX	276 214		276 214					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée)* UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	7 710		7 710					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC	100 325		100 325					
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR									
Charges constatées d'avance					VS								
TOTAUX					VT	389 883		VU	386 383		VV	3 500	
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG									
		à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	55 912		55 912						
Personnel et comptes rattachés				8C	13 154		13 154						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	32 018		32 018						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E	3 153		3 153						
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	61 860		61 860						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	506		506						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L	25 865		25 865						
TOTAUX				VY	192 470		VZ	192 470					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						